



COMMUNIQUE DE PRESSE



## **Inauguration de la Résidence de la Grossmatt 34 rue François Mauriac à Hoenheim**

Le Groupe Domial, acteur majeur de l'habitat en Alsace, inaugure

**le vendredi 20 septembre à 10h00,**

la Résidence de la Grossmatt à Hoenheim,

en présence de :

Roland HIRLE, Président de l'ADAPEI du Bas-Rhin

Marc SCHAEFFER, Directeur Général de Domial

Vincent DEBES, Maire de Hoenheim

André KLEIN-MOSSER, 1<sup>er</sup> Vice-Président du Conseil Général du Bas-Rhin

André SCHNEIDER, Député du Bas-Rhin

Daniel HOEFFEL, Ex Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Santé et des Familles

## **Présentation de la Résidence de la Grossmatt**

La Résidence de la Grossmatt est un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) où résident en permanence quarante personnes adultes présentant un handicap mental associé ou non à d'autres formes de handicap (physique, sensoriel, ...).

Cet établissement à vocation médico-sociale est financé d'une part par le Conseil Général du Bas-Rhin pour ses fonctions d'hébergement, et d'autre part par l'Assurance Maladie pour ses fonctions de soins. Pour être accueillies en FAM, ces personnes doivent être orientées par la CDAPH (Commission des Droits et de l'Autonomie des personnes handicapées).

Du fait de leur état de grande dépendance, les usagers du FAM nécessitent un accompagnement permanent pour les gestes de la vie quotidienne, mais également une surveillance médicale et des soins constants.

Une équipe pluridisciplinaire regroupant éducateurs spécialisés, aides médico-psychologiques, aides-soignants, infirmières, kinésithérapeutes, psychologue, animateurs... leur apporte cette aide au quotidien dans la complémentarité, avec pour objectif de maintenir et de développer les acquis de chacun. Cette équipe reçoit en renfort l'aide régulière de plusieurs bénévoles pour l'accompagnement des activités de loisirs et de détente.

Lieu de soins, la Résidence de la Grossmatt met tout en œuvre pour être également et avant tout un lieu de vie. Si les usagers y vivent en communauté, en appartements de dix personnes avec chambres doubles ou individuelles, l'ADAPEI du Bas-Rhin, gestionnaire des lieux, veille à préserver l'individualité de chacun, en lui garantissant un espace de vie privée, en prenant en compte et en développant ses goûts personnels, en respectant son rythme individuel, en tenant compte de ses capacités. Chaque résident bénéficie ainsi d'un projet personnalisé élaboré conjointement entre lui, son représentant légal et/ou sa famille et l'équipe pluridisciplinaire.

Conformément au projet associatif, et dans le respect de la personne, de ses capacités et de ses limites, les journées s'organisent à la Résidence entre moments de vie privée et activités éducatives, de loisirs et de détente. Les activités, proposées au sein de l'établissement ou à l'extérieur, ont pour objectif de répondre aux attentes des usagers et leur permettent de maintenir et de développer leurs capacités intellectuelles et physiques. Elles favorisent aussi le développement de leurs centres d'intérêts, les incitent à une ouverture sur leur environnement social et culturel et leur permettent de s'intégrer dans la vie locale et associative.

## **Travaux réalisés par Habitat des Salariés d'Alsace (Groupe Domial)**

Mise en service en janvier 1990, les locaux de la Résidence de la Grossmatt ne répondaient plus aux besoins des résidents du fait de l'aggravation de leur dépendance due à l'avancée en âge. Les travaux d'extension et d'aménagement démarrés en mars 2009, réalisés en site occupé, se sont achevés début de cette année. La nouvelle configuration améliore la qualité de vie et la sécurité des résidents, les conditions de travail des professionnels.

Un phasage a été mis en place pour éviter de gêner les occupants :

- Construction de l'extension en chantier clos par rapport au bâtiment existant
- Aménagement à l'étage de cette extension d'un appartement provisoire permettant d'accueillir 10 résidents, soit une aile du bâtiment existant.
- Déménagement des 10 résidents de la première aile dans l'appartement provisoire
- Réalisation des travaux dans l'aile libérée
- Réintégration des résidents dans l'aile réhabilitée
- Ainsi de suite jusqu'à réalisation des travaux dans les 4 ailes du bâtiment existant.

A ce phasage se sont ajoutées des contraintes liées à la proximité des résidents lors des travaux du bâtiment existant : des horaires et des dispositions particulières ont été respectés pour les travaux les plus bruyants etc.

### **Plan de financement**

<i>1. Subventions</i>		<b>280 800 €</b>
Conseil Général du Bas-Rhin	280 800€	
<i>2. Emprunts</i>		<b>1 974 228 €</b>
Prêt PHARE	1 974 228 €	
<b><u>Coût total de l'opération : 2 255 028 €</u></b>		

A l'initiative de M. le Député André Schneider, utilisant une part de la réserve parlementaire et au titre du ministère de la santé, une subvention d'investissement de 80 000 euros a été attribuée à l'Adapei du Bas-Rhin pour financer des équipements médicaux et paramédicaux adaptés aux handicaps des personnes accueillies.

---

#### **Contact Presse**

**Grégory LELOUP** : [gleloup@domial.fr](mailto:gleloup@domial.fr)

Tél. : 03 89 86 53 34 / 06 75 11 81 38

Implanté du Nord au Sud de l'Alsace, Domial couvre aujourd'hui l'ensemble des métiers liés à l'habitat et l'aménagement urbain :

- **Gestion locative**

Avec un patrimoine locatif de plus de 11 900 logements, couvrant toutes les gammes d'habitations et de loyers, Domial est présent sur plus de 200 communes alsaciennes et offre des services de proximité avec 12 agences, antennes ou bureaux réparties sur l'Alsace.

- **Développement de nouvelles opérations regroupant 3 pôles :**

- **Aménagement et équipements publics** : ZAC, lotissements, lycées, mairies, complexes sportifs....
- **Production de logements** (locatif et accession) : en habitations individuelles ou collectives.
- **Etudes** : accompagnement des collectivités pour le développement de l'habitat (PIG, OPAH...) et l'ingénierie sociale (MOUS, AST...) et études de définition de programme pour les collectivités.

Ainsi, Domial construit, réhabilite, gère différents types d'habitat, collectifs ou individuels, adaptés à toutes les configurations familiales, couples ou familles monoparentales, à chaque étape de leur parcours résidentiel. Le rythme de production, de l'ordre de 450 logements par an, est le signe évident de la confiance qui est témoignée par les élus des communes souhaitant améliorer l'offre immobilière sur leur territoire.

Domial, est membre du Groupe Plurial qui **représente 67 000 logements en Alsace, Lorraine, Champagne-Ardenne et Ile de France**. Le Groupe Plurial couvre l'ensemble des besoins en matière d'habitat et travaille en partenariat avec les entreprises, les collectivités locales, et plus généralement avec l'ensemble des acteurs publics comme privés.

Les grandes missions du groupe sont d'accompagner le parcours résidentiel des salariés des entreprises, développer l'offre régionale en matière de construction écoresponsable (programmes BBC, HQE, THQE, maisons à ossature bois, etc.) et favoriser l'accession sociale à la propriété pour le plus grand nombre.

Un espace Presse est accessible sur : [www.domial.fr](http://www.domial.fr)